



Chères concitoyennes, chers concitoyens, Un mois s'est écoulé depuis notre installation, et c'est avec une détermination intacte que toute l'équipe municipale s'est mise au travail. La tâche qui nous attend est **vaste**, et nous l'aborderons avec méthode. Actuellement, nous étudions scrupuleusement chaque dossier en cours. Cette phase d'analyse approfondie est essentielle : elle nous permet de prendre la pleine mesure des enjeux de notre commune et de vous apporter, très prochainement, des réponses précises et transparentes à vos interrogations.

Nous ne l'ignorons pas, certains dossiers présentent des **points épineux**. Cependant, soyez assurés de notre courage et de notre motivation. C'est par le travail de fond et une coopération étroite entre élus, services et habitants que nous surmonterons ces obstacles. Nous sommes convaincus qu'à force de **persévérance**, nous bâtirons ensemble l'avenir que notre commune mérite.

Je vous souhaite à toutes et à tous un **excellent** mois de mai et de juin.

Votre maire, Jean-Claude GRANET



Carnet Municipal



Décès

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur **Jean-Claude Ambroise** à l'âge de 78 ans, et celui de Monsieur **Johannes Van Leusden** à l'âge de 80 ans. La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches en ces moments difficiles.

Mairie : nouveaux horaires

Nous vous informons qu'à compter de ce mois, les horaires d'accueil de la mairie évoluent.

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00

Permanences de Monsieur le Maire

Tous les lundis matins

Possibilité de rencontre sur rendez-vous en contactant le secrétariat.

Contact : 05.53.62.84.20

Remerciements : Fin de la mission *Villages d'Avenir*

La municipalité tient à exprimer sa profonde gratitude à **Louise Magat** pour son engagement et son professionnalisme tout au long des 18 derniers mois.

Dans le cadre du programme *Villages d'Avenir*, Louise a été un pilier essentiel pour notre commune.

Son accompagnement précieux, sa rigueur et son écoute ont permis de faire avancer nos projets structurants avec efficacité.

Nous sommes particulièrement satisfaits du travail accompli et de la dynamique qu'elle a su insuffler. Au-delà de ses compétences techniques, nous saluons ses qualités humaines qui ont rendu cette collaboration fructueuse et agréable.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses futurs projets.

Merci, Louise !

 English version available on request at the Town Hall



À propos de ce Bulletin Municipal...

Nouvelle périodicité de votre Bulletin Municipal

Désormais, sa publication devient **bimestrielle**. Ce changement s'inscrit pleinement dans une optique écologique, visant à réduire notre empreinte environnementale et à préserver nos ressources. Votre prochain bulletin sera donc publié au mois de **juillet**...



À votre écoute, à votre service

Renfort administratif : prolongation de contrat

Nous avons le plaisir de vous annoncer la prolongation du contrat de **Véronique Ducher** au sein de notre équipe administrative. Afin de mieux vous accompagner dans vos démarches, Véronique continuera d'assurer ses missions de renfort et vous accueillera à la mairie **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00**.

Nous nous réjouissons de la poursuite de cette collaboration qui permet de maintenir un service public de proximité et de qualité.



En avril, ne te découvre pas d'un fil !

Un mois d'avril sous le signe de la convivialité

Ce mois d'avril 2026 restera marqué par une vitalité exceptionnelle au sein de notre commune. Grâce à l'engagement de nos associations, nous avons vécu des moments forts, prouvant une fois de plus que notre village sait bouger et se rassembler.

Un Comité des Fêtes en plein succès

Le coup d'envoi a été donné avec la soirée *Années 80*, qui a remporté un triomphe total. Préparée par tous les bénévoles du Comité des Fêtes, l'animation a transporté les participants dans une ambiance survoltée.

Tradition et gourmandise

Le *repas de chasse* a, lui aussi, tenu toutes ses promesses. Comme à son habitude, ce rendez-vous a attiré un large public venu pour s'amuser et partager un moment convivial.

Culture et Frissons avec le Salon du Polar

Le mois d'avril a également brillé par sa programmation culturelle. Bravo à Chantal Herbé pour son *Salon du Polar*, qui a remporté un vif succès.

Le dynamisme de la Mialletaise

L'Association Sportive et Culturelle Mialletaise (ASCM) a parfaitement complété ce tableau printanier.

Côté Sport : les randonneurs étaient au rendez-vous le 19 avril pour arpenter nos chemins lors de la 11ème édition de *La Mialletaise*, un vrai bol d'air pur et de sportivité.

Côté Culture : le magnifique concert *Violon, Harpe et Chant* en l'église de Miallet le 26 avril a clôturé ce mois en beauté.

Tous ces événements font la fierté de notre village. Un grand **MERCI** à tous les bénévoles dont le dévouement rend notre vie locale si riche et si dynamique.



Le bout du tunnel...

En partenariat avec le Département de la Dordogne, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin a ouvert, le 25 avril, les portes du **barrage de Miallet** au public.

Cette visite guidée a permis de découvrir les coulisses de l'ouvrage. Moment fort : la traversée des 110 mètres de **galerie** qui passent de part en part sous l'ouvrage, avec, à son extrémité, plus de 10 mètres d'eau au-dessus de la tête.



Construit en 1993, le barrage joue un rôle essentiel dans la régulation des débits de la Côle et de la Dronne.

Il permet de soutenir l'irrigation des cultures céréalières, en garantissant un débit minimal favorable à la préservation des milieux aquatiques et au maintien des activités de loisirs.

Le lac artificiel, d'une superficie de 77 hectares, peut contenir jusqu'à 5 millions de mètres cubes d'eau, avec une profondeur maximale de 18 mètres. Alimentant la Côle, il offre un cadre naturel apprécié des promeneurs, avec un sentier d'environ 9 kilomètres permettant d'en faire le tour.

Entouré de forêts, le site est propice à la randonnée, à la pêche et à l'observation de la faune et de la flore.

Classé Espace Naturel Sensible, il a su trouver un équilibre entre aménagement humain et préservation de l'environnement. Il abrite une biodiversité riche qui attire de nombreux visiteurs.

Les évolutions réglementaires imposent une vidange complète du barrage tous les 30 ans. La prochaine opération de ce type est prévue pour 2034. À la fois outil de gestion hydraulique et lieu de découverte, le barrage de Miallet s'impose plus que jamais comme un site incontournable du territoire et surtout de la commune de Miallet.



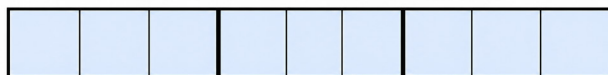
Un accueil fleuri

Remercions les bénévoles de l'association *Miallet la Main Verte*. Grâce à leur dévouement, les bacs qui accueillent les habitants et les visiteurs à l'entrée du village ont été magnifiquement fleuris. Ce geste, esthétique et chaleureux, offre un accueil coloré à tous les Mialletais et témoigne du soin apporté à notre commune. Bravo à eux !



Jeu : sudoku minimaliste

Remplissez la grille de 1 à 9.



362880 solutions possibles...



« En mai, pense à la déclaration d'impôts »

La campagne de déclaration des revenus perçus en 2025 a débuté le 9 avril 2026.

Pour les résidents de la Dordogne, voici les dates limites à respecter pour éviter toute pénalité :

- Déclaration par internet : la Dordogne appartenant à la Zone 2 (départements 20 à 54), la date limite est fixée au **Judi 28 mai 2026** à 23h59.
- Déclaration papier : si vous n'êtes pas en mesure de déclarer en ligne, la date limite de dépôt (cachet de la Poste faisant foi) est fixée au **Mardi 19 mai 2026** à minuit.

Rappels utiles

- Déclaration automatique : si votre situation n'a pas changé et que vos revenus sont entièrement pré-remplis, votre déclaration sera validée automatiquement sans action de votre part. Vérifiez tout de même les informations reçues.
- Où déclarer ? Rendez-vous sur votre espace particulier sur impots.gouv.fr.
- Besoin d'aide ? Vous pouvez contacter le Service des Impôts des Particuliers (SIP) ou vous rendre dans la structure *France Services* la plus proche de chez vous pour vous faire accompagner dans vos démarches. (Maison des services : rue Henri Saumande 24800 Thiviers ; sur rendez-vous : 06.86.86.89.00).

Verre de l'amitié et de la gratitude

Chères Mialletaises, chers Mialletais et chers acteurs du dynamisme de notre village

Le vivre ensemble et l'engagement de chacun font la force de notre commune. Que vous soyez habitants de longue date, nouvel arrivant, commerçant de proximité, bénévole associatif ou artiste local, vous contribuez tous, à votre manière, à faire rayonner notre commune.

Pour vous remercier de votre implication, de votre présence et de votre énergie au quotidien, Monsieur le maire Jean-Claude Granet, le conseil municipal et les agents municipaux ont le plaisir de vous **inviter** à un moment de convivialité et de partage.

VENREDI 22 MAI À 18H30 RENDEZ-VOUS DANS LA SALLE DES FÊTES MARCELLE LAMANDE- BOUGEAULT

Ce pot de remerciement sera l'occasion de nous retrouver en toute simplicité, d'échanger sur nos projets communs et de célébrer l'esprit de solidarité qui nous anime.

**« Seul on marche vite ;
Ensemble on marche loin. »**

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce verre de l'amitié.

En temps utiles...

Horaires de la déchèterie de La Coquille Du mardi au samedi (mai & juin) 09h00 - 12h00 // 14h00 - 17h45

Pharmacies de garde en mai

- Le 1er mai : Thiviers, Ph. Rodes, rue J. Jaurès, 05 53 55 02 55
- Du 2 au 5 mai : Nontron, rte de Piégut, 05 53 56 00 23
- Du 9 au 15 mai : Thiviers, Ph. Chemille, place des 3 coins, 05 53 55 00 80
- Du 16 au 22 mai : La Coquille, rue de la République, 05 53 52 80 28
- Du 23 au 29 mai : St Jean de Côte, Ph. Guyonneau, Le Bourg, 05 53 62 33 75
- Du 30 au 31 mai : Jumilhac le Grand, Ph. Nyom, place du Château, 05 53 55 30 40





Cérémonie du 8 mai : un devoir de mémoire

À l'occasion du 81ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la municipalité et le CATM (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc), vous invitent à vous joindre au rassemblement commémoratif pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Programme de la matinée

La cérémonie se déroulera comme suit :

- 10h30 : Rassemblement devant la Mairie.
- 11h00 : Départ du cortège vers le Monument aux Morts.
- 11h15: Cérémonie officielle (dépôt de gerbes, lecture des messages officiels et minute de silence).
- 12h00 : Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Le CATM, fidèle à sa mission de transmission et d'engagement citoyen, s'associe activement à cette commémoration. La présence de la jeunesse et de l'ensemble des habitants est vivement souhaitée pour faire vivre le souvenir et les valeurs de la République.

Nouveau : Les Chauffeurs Mialletais

Le lien qui nous transporte dès le 1er juin 2026

Face à l'isolement et aux difficultés de mobilité, l'association *Les Chauffeurs Mialletais* lance un service de transport solidaire. L'objectif ? Permettre aux seniors et aux personnes sans véhicule de se déplacer en toute simplicité (rendez-vous médicaux, courses, gare, pharmacie). Ce n'est pas un taxi, mais un véritable coup de pouce entre voisins !

Vous disposez d'un véhicule et d'un peu de temps ? Rejoignez notre équipe de bénévoles. Vous intervenez selon vos disponibilités. Vos frais kilométriques sont remboursés par l'association ou donnent droit à une réduction d'impôts.

Une assurance complémentaire est souscrite pour chaque trajet.

Le service est ouvert à tous les habitants de Miallet membres de l'association (adhésion annuelle de 10 €).

1. Réservation : Contactez le coordinateur au moins 48 heures à l'avance.

2. Trajet : Un bénévole vient vous chercher, vous accompagne et vous ramène à votre domicile.

3. Participation : Une simple contribution aux frais kilométriques est demandée.



Vous avez envie de rendre service ou vous avez besoin d'un trajet ?

Contactez Anne-Sophie Hannington au 06.44.97.76.43 ou par email (karlhan@mail.fr)

En juin aussi

Pharmacies de garde en juin

- Du 1er au 5 juin : Jumilhac le Grand, Ph. Nyom, place du Château, 05 53 55 30 40
- Du 6 au 12 juin : St Pardoux la Rivière, Ph. Bernard-Feigel, rte du Dr Millet, 05 53 56 00 23
- Du 13 au 19 juin : Thiviers, Ph. Chemille, place des 3 coins, 05 53 55 00 80
- Du 20 au 26 juin : Thiviers, Ph. Rodes, 9 rue J. Jaurès, 05 53 55 02 55

Un rappel qui a du chien...

Déjections canines : enjeu de propreté, d'hygiène, bref... de bien-être.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal (Article R632-1 du Code Pénal).

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe... soit 35 euros.





Un pont trop plus très loin...

La municipalité a le plaisir d'annoncer la fin prochaine des travaux et la remise en service du **pont de Pommerède** en **septembre 2026**.

Après plusieurs mois de chantier technique, cette réouverture permettra de sécuriser durablement cet axe essentiel de la commune et de rétablir une circulation fluide.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale remercient sincèrement les riverains et les usagers pour leur patience et leur civisme face aux désagréments causés par les travaux.

Nous restons à votre disposition pour toute information d'ici l'inauguration.



Miallet fête ses artistes !



Notre commune regorge de talents cachés dans la discrétion des ateliers et des foyers. Que vous soyez peintre, sculpteur, photographe, céramiste, illustrateur ou artisan d'art, amateur ou professionnel, votre créativité nous intéresse ! Nous voulons mettre en avant la création locale à travers trois objectifs : **recenser** les forces artistiques de Miallet, **créer** un réseau d'échange entre créateurs, **initier** des projets communs (expositions, parcours d'ateliers...).

Si vous souhaitez rejoindre cette dynamique de village, indiquez-nous votre discipline artistique, vos coordonnées (téléphone, email, site ou réseaux sociaux) et votre intérêt pour une future exposition.

Ensemble, faisons rayonner la culture à Miallet. Nous brûlons de découvrir votre univers !

Écrivez-nous à secretariat@miallet.fr.

Bibliophilie

N'oubliez pas que la bibliothèque municipale est ouverte **chaque mardi matin de 9h00 à 11h30**, pile à l'heure du marché ! Profitez de votre passage au village pour venir découvrir ou redécouvrir nos collections.

Le saviez-vous ?

Pour répondre à la diversité de nos lecteurs, nous proposons également un large choix d'ouvrages en anglais et en néerlandais.

Contactez-nous par e-mail : biblio2miallet@gmail.com.

À vos agendas !



Espace en plein air - Buvette
Restauration sur place - Prix Libre

Concert proposé par
l'Harmonie de Thiviers

Club de l'Amitié Mai

- Jeudi 7 mai : club
- Mardi 12 mai : randonnée
- Jeudi 21 mai : club
- Samedi 23 mai : Voyage*
- Jeudi 28 mai : pétanque

Juin

- Jeudi 4 juin : club
- Jeudi 11 juin : randonnée
- Jeudi 18 juin : pétanque
- Jeudi 25 juin : pique-nique (pétanque)

**La Vallée des Peintres et les Gorges de la Creuse*
Samedi 23 mai

Départ Miallet 7h30 - Retour vers 20h
Adhérents : 80 € - Non-adhérents : 100 €
Petit-déjeuner creusois et déjeuner inclus

Inscriptions avant le 7 mai

Danielle : 06 16 60 66 33

Josette : 05 53 62 87 10

